

## ► Informations générales

### Cours

<b>Sigle et section</b>	<b>PSY3033H et PSY3033M</b>
<b>Titre long</b>	<b>Neuropsychologie sensorielle</b>
<b>Nombre de crédits</b>	<b>3</b>
<b>Trimestre et année</b>	Hiver 2024
<b>Horaire</b>	Mercredi 15h30 à 18h30
<b>Mode de formation</b>	En présentiel pour section M / Par visioconférence pour section H
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/">https://studium.umontreal.ca/</a>
<b>Description courte et préalables</b>	<a href="https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/">https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/</a>

### Enseignant(e)

#### Nom et titre

Martin Arguin, Ph.D. ; Professeur titulaire



**Coordonnées** [Martin.argin@umontreal.ca](mailto:Martin.argin@umontreal.ca)  
<https://www.neurocognitionvisionlab.org/>

**Disponibilités** --

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** A déterminer.

**Coordonnées** A déterminer.

**Disponibilités** En personne (en présentiel ou via vidéo) : Sur rendez-vous. Via le forum pour consultations:  
En tout temps, jusqu'à 16h00 la veille d'un examen.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Revue de thématiques avancées dans le domaine de la psychologie de la perception, avec une emphase sur la dimension neuropsychologique. Le cours s'intéresse non seulement à la vision, mais également à l'attention, à l'intégration multi-sensorielle, à la relation perception-action, à la perception du langage oral et écrit, au goût et à l'odorat et au développement perceptif.

### Objectifs d'apprentissage

--

### Compétences développées

--

### Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux en présentiel et consultations hors classe avec l'auxiliaire à l'enseignement. Les présentations en classe seront généralement accompagnées de plusieurs démonstrations. Il est vivement recommandé de faire les lectures proposées pour chaque cours avant la tenue du cours.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
10 janvier	Présentation du plan de cours. Problématique, méthodes et approches.		
17 janvier	Cortex visuel chez l'humain (1 <sup>e</sup> partie).		Lecture recommandée: Grill-Spector, K. & Malach, R. (2004). The human visual cortex. <i>Annual Review of Neuroscience</i> , 27, 649-677.
24 janvier	Cortex visuel chez l'humain (2 <sup>e</sup> partie).		Même qu'au cours du 20 janvier.
31 janvier	Champs récepteurs, propriétés avancées.		Lecture recommandée: Lamme, V. A. F. (2004). Beyond the classical receptive field : Contextual modulation of V1 responses. In J. S. Werner & L. M. Chalupa (Eds.), <i>The Visual Neurosciences</i> (pp. 720-732). Cambridge, Mass. : MIT Press.
7 février	Attention.		<p>Lecture recommandée: Treisman, A. (2004). Psychological issues in selective attention. In. M. S. Gazzaniga (Ed.), <i>The Cognitive Neurosciences</i>, 3rd edition (pp. 529-544). Cambridge, Mass. : MIT Press.</p> <p>Lecture optionnelle : Chapitre 8 : Tête à droite ! (p.107-110), O. Sacks (1988). <i>L'Homme qui Prenait sa Femme pour un Chapeau et Autres Récits Cliniques</i>. Paris : Seuil.</p>
14 février	Intégration sensorielle.		<p>Lectures recommandées: Sommer, F. T. (2014). Neural oscillations and synchrony as mechanisms for coding, communication, and computation in the visual system. In J. S. Werner &amp; L. M. Chalupa (Eds), <i>The New Visual Neurosciences</i> (pp. 1279-1288), Cambridge, Mass.: MIT Press.</p> <p>et</p> <p>Arguin, M. et al. (2021). Oscillatory visual mechanisms revealed by random temporal sampling. <i>Scientific Reports</i>, 11: 21309.</p>
21 février		Examen intra	

28 février	Perception et action.	<p>Lectures recommandées: E. B. Goldstein (2014). <i>Sensation and Perception</i> 9th Edition. Wadsworth-Cengage Learning. Chapitre 7 : Taking action (p. 153-172).</p> <p>et</p> <p>Milner, A. D. &amp; Goodale, M. A. (2008). Two visual systems reviewed. <i>Neuropsychologia</i>, 46, 774-785.</p> <p>Lecture optionnelle : Chapitre 5 : Mains (p.83-91), O. Sacks (1988). <i>L'Homme qui Prenait sa Femme pour un Chapeau et Autres Récits Cliniques</i>. Paris : Seuil.</p>
13 mars	Perception du langage oral.	<p>Lecture recommandée: E. B. Goldstein (2014). <i>Sensation and Perception</i> 9th Edition. Wadsworth-Cengage Learning. Chapitre 13 : Speech Perception (p. 317-334).</p> <p>Lecture optionnelle : Chapitre 9 : Le discours du président (p.111-116), O. Sacks (1988). <i>L'Homme qui Prenait sa Femme pour un Chapeau et Autres Récits Cliniques</i>. Paris : Seuil.</p>
20 mars	Perception du langage écrit.	<p>Lecture recommandée: Wandell, B. A., Rauschecker, A. M., &amp; Yeatman, J. D. (2012). Learning to see words. <i>Annual Review of Psychology</i>, 63, 31-53.</p>
27 mars	Les sens chimiques.	<p>Lecture recommandée: E. B. Goldstein (2014). <i>Sensation and Perception</i> 9th Edition. Wadsworth-Cengage Learning. Chapitre 15 : The chemical senses (p. 363-387).</p> <p>Lecture optionnelle : Chapitre 18 : Dans la peau du chien (p.203-208), O. Sacks (1988). <i>L'Homme qui Prenait sa Femme pour un Chapeau et Autres Récits Cliniques</i>. Paris : Seuil.</p>
3 avril	Développement perceptif.	<p>Lecture recommandée: E. B. Goldstein (2007). <i>Sensation and Perception</i> 7th Edition. Wadsworth-Thomson Learning. Chapitre 16 : Perceptual development (p. 351-371).</p>
24 avril	Examen final.	

## ▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Choix multiples	2023-02-21	50%
Examen en classe	Choix multiples	2023-04-24	50%

### Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Ne s'applique pas
Matériel autorisé aux examens	Aucun

## ▶ Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Voir plus haut. Tout sera sur <a href="https://studium.umontreal.ca/">https://studium.umontreal.ca/</a>
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	--
Équipement (matériel)	Ce qu'il vous faut pour prendre des notes

### Ressources complémentaires

Documents	--
Sites Internet	--
Guides	--
Autres	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

**Politique de retard des travaux** L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50%      Cycles supérieurs : 60%

## Soutien aux étudiants en situation de handicap

**Mesures d'accommodement**

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.  
Tout retard entrainera le refus de la demande.

**\*\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

## Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2024-01-23

**Date limite d'abandon** 2024-03-15

**Évaluation de l'enseignement** Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

**Tous les ateliers des Services à la vie étudiante** <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

**Bureau du français dans les études** <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

**Aide à l'apprentissage** <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

**Citer ses sources – styles et logiciels (guide)** <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

**Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM** <https://bib.umontreal.ca/services>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

**Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude** <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

**Tout sur le plagiat** <http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

**Bureau du respect de la personne** <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.